

La précarité alimentaire : une hérédité sociale ?

Influences croisées de la transmission des cultures et normes alimentaires et de la précarité alimentaire chez les étudiants.

Julie Gobert, Anaïs Lenoël

Si l'on entend de plus en plus parler de précarité alimentaire, c'est parce qu'elle devient un indicatif majeur pour mesurer la pauvreté, notamment chez les étudiants qui ont dû y faire face lors de la crise sanitaire du Covid-19 qui a davantage accentué les inégalités sociales.

Depuis toujours, on connaît la situation précaire des étudiants, du moins pour ceux qui n'ont pas le choix que celui de quitter le domicile familial et qui doivent prendre leur indépendance, que ce soit par choix ou par obligation. Ils doivent cumuler des emplois dits étudiants, qui sont en réalité des emplois très précaires, tout en restant investis dans leurs études. Tel est le quotidien de ces étudiants.

Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous assistons à une précarisation de notre pays. Tous les chiffres sont formels : ce sont les classes populaires qui en ont souffert le plus et qui continueront à souffrir des répercussions de cette crise. Toutefois, pouvons-nous assimiler le sort des classes populaires aux étudiants ? Pour Bourdieu et Passeron, les étudiants ne peuvent être comparés à un groupe social professionnel : « les étudiants peuvent avoir en commun des pratiques, sans que l'on puisse en conclure qu'ils ont une expérience identique mais surtout collective »¹.

Encadré n°1 : La précarité alimentaire

La précarité alimentaire correspond au fait de ne pas pouvoir se nourrir suffisamment, que ce soit en quantité ou en qualité. La précarité alimentaire se définit souvent par le fait de ne pas être capable de manger des fruits et des légumes tous les jours, de la viande ou du poisson une fois par semaine ou encore tout

simplement par le fait de ne pas avoir accès à trois repas par jour.

Dans cette perspective d'étude de la précarité alimentaire (**encadré n°1**), nous proposons ici d'examiner certains éléments de la socialisation alimentaires des étudiants, grâce aux données quantitatives recueillies grâce à une grande enquête universitaire par questionnaire (**encadré n°2**).

Encadré n°2 : Enquête POF sur les pratiques alimentaires des étudiants

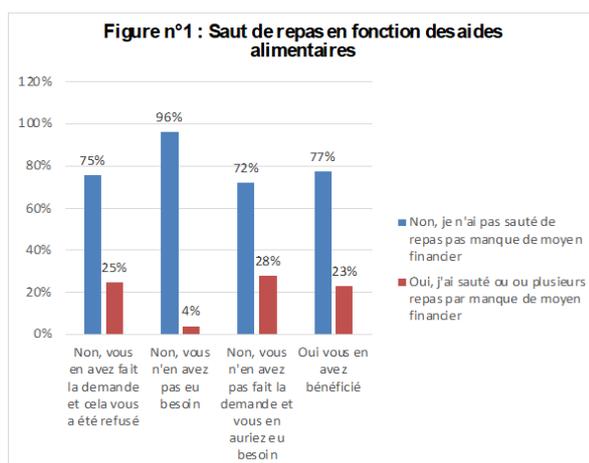
L'enquête par questionnaire sur laquelle se base cette étude a été construite collectivement par des étudiants et enseignants des universités de Brest, Caen, Grenoble, Le Havre, Nantes, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris 10 Nanterre et Tours. Cette enquête a été menée au cours du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022. 13 279 questionnaires ont ainsi été administrés dans ces huit universités par tirage aléatoire, permettant de construire un échantillon représentatif de la population étudiante enquêtée. Ce questionnaire abordait des questions sociologiques à propos de la scolarité des étudiants eux-mêmes ainsi que de celle de leurs parents, les questions du début, que l'on nomme *talon sociologique*,

¹ P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1964), *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, p. 24-25.

avaient vocation à connaître le type de profil d'étudiants nous avions à faire. Les questions posées étaient majoritairement à propos des pratiques alimentaires que ces étudiants avaient lors de leur adolescence et les pratiques alimentaires qu'ils avaient actuellement.

Les aides pour lutter contre la précarité alimentaire chez les étudiants.

De plus en plus d'étudiants souffrent de ce que l'on appelle alors la *précarité alimentaire* (**encadré n°1**). En effet, depuis la crise du COVID-19, on entend sans cesse que les étudiants doivent, parfois, cumuler plusieurs petits emplois afin de pallier les dépenses nécessaires à leurs vies. Parmi ces dépenses, celles liées à la nourriture sont de loin les plus importantes. Effectivement, la nourriture est primordiale à l'être humain, et les étudiants n'ont parfois pas d'autres moyens que de sauter quelques repas lorsqu'ils n'en ont pas les moyens. Ainsi, de nombreuses solutions ont été mises en œuvre pour tenter d'aider ces étudiants en situation de précarité. On peut notamment penser à l'aide alimentaire, aux distributions de colis alimentaires au sein des facultés ou même par le CROUS. Le CROUS lui-même propose des repas pour les étudiants boursiers à 1€



Source et champ : Enquête universitaire sur les pratiques alimentaires des étudiants auprès des étudiants de Brest, Caen, Le Havre, Grenoble, Paris 8, Paris 10, Nantes et Tours.

Test du Khi-2 : 0 : significatif au seuil de 5%.

Lecture : 28% des étudiants interrogés déclarent sauter un ou plusieurs repas par manque de moyen financier et ne pas bénéficier d'aide alimentaire car ils n'en ont pas fait la demande mais en auraient eu besoin.

23% des étudiants qui déclarent bénéficier d'une aide alimentaire déclarent sauter des repas par manque de moyen financier (**figure n°1**). Mais il ne s'agit pas de ceux qui déclarent le plus en sauter. Ceux qui déclarent le plus sauter de repas par manque d'argent sont en fait, les 28% qui n'ont pas fait de demande d'aides alimentaires mais qui en auraient eu besoin, ce qui explique alors qu'ils sautent des repas par manque d'argent. On trouve également les 25% qui ont fait la demande d'aide alimentaire mais à qui elle a été refusé et qui se retrouvent donc à sauter des repas parce qu'ils n'ont pas les moyens de pouvoir se nourrir tout le temps. Les barèmes de revenus exigés pour pouvoir bénéficier de telle ou telle aide alimentaire sont débattues depuis plusieurs années. En effet, certains pensent que l'on ne devrait pas exiger de maximum de revenus pour pouvoir bénéficier d'aides pendant que d'autres pensent le contraire.

Un autre phénomène se produit ici, celui de ceux qui n'ont pas demandé d'aides. Pour ces étudiants, on peut se demander s'ils sont au courant des aides proposées, ou on peut se demander si les démarches ne seraient, peut-être, pas trop compliquées. Il faudrait alors pouvoir mettre à disposition des aides plus faciles d'accès. Il s'agit peut-être également d'étudiants qui ne se pensent pas comme étant les « pires » et qui souhaitent laisser cet accès aux plus démunis. Les étudiants n'ont peut-être pas totalement conscience de leurs situations dans ces moments de faiblesse.

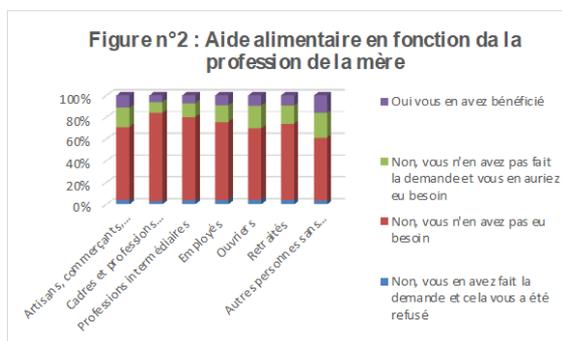
Des journalistes sont allés interroger des étudiants qui faisaient la queue pour les distributions d'aides alimentaires pendant le Covid-19 et un d'entre eux a pu entendre : « *J'ai du mal à me reconnaître dans le terme de*

précarité. Mais comment appeler ça, quand on est prêt à faire une heure de queue dans le froid pour récupérer de quoi manger ». ²

Enfin, il y a peut-être un sentiment de « honte » de la part de ces étudiants, qui ont peut-être peurs d'être jugés sur le fait de demander de l'aide.

Ainsi, maintenant que nous savons que l'aide alimentaire vient un peu limiter la précarité alimentaire chez les bénéficiaires, il est nécessaire que nous nous demandions qui en bénéficie ? Le fait que nos parents en aient bénéficié lorsque nous étions plus jeunes favorisent-ils le fait que nous en bénéficions aujourd'hui ? Le fait que nos parents aient une profession dans laquelle ils gagnent plutôt bien leur vie impacte-t-il le fait que nous bénéficions d'aide alimentaire ?

Parents bénéficiaires des aides & étudiants bénéficiaires des aides.



Source et champ : Enquête universitaire sur les pratiques alimentaires des étudiants auprès des étudiants de Brest, Caen, Le Havre, Grenoble, Paris 8, Paris 10, Nantes et Tours.

Test du Khi-2 : 2,04622E-31 : significatif au seuil de 5%.

Lecture : 10% des étudiants interrogés dont la catégorie socio-professionnelle de leur mère est

agricultrice exploitante déclarent bénéficier d'une aide alimentaire.

Selon l'INSEE³, la catégorie socio-professionnelle qui a le plus grand revenu est la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, dont le revenu médian était de 34 410 euros en 2019. Selon la même enquête, enquête *Revenus fiscaux et sociaux en 2019*, la catégorie socio-professionnelle qui a le plus petit revenu est la catégorie des ouvriers dont le revenu médian était de 20 290 euros en 2019. Pour vérifier notre hypothèse, selon laquelle plus un étudiant serait issu d'un milieu aisé, moins il aura la nécessité de bénéficier d'une aide alimentaire.

Les étudiants interrogés dont la catégorie socio-professionnelle de la mère est cadre et professions intellectuelles supérieures, sont 6% à déclaré bénéficiaire d'une aide alimentaire. Toutefois, ils sont 10% à ne pas en bénéficier, mais à en avoir besoin (figure n°2). Concernant, les étudiants dont pas les parents sont ouvriers, ils sont 9% à déclarer bénéficiaire d'une aide alimentaire mais sont 21% à ne pas en avoir demandé mais en avoir besoin. Ce sont les étudiants dont les parents sont inactifs, autres que retraités, qui déclarent le plus bénéficiaire d'aide alimentaire puisqu'ils sont 16%. Cette catégorie socio-professionnelle n'a pas été prise en compte par l'enquête de l'INSEE mais ce sont évidemment eux qui ont le moins de revenus. Les étudiants dont les parents n'ont que très peu de ressources vont alors se tourner davantage vers des aides que proposent l'État.

Désormais, il faudrait s'interroger sur un autre facteur de la précarité alimentaire chez les étudiants. En effet, les étudiants exposés à cette précarité ne seraient-ils pas les mêmes qui y étaient déjà exposés lors de leur adolescence ?

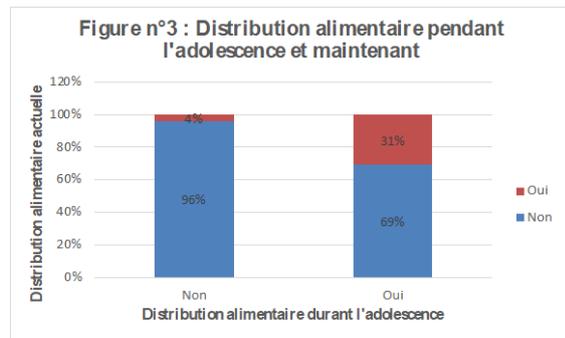
² Denis Peiron pour *La Croix*
<https://www.la-croix.com/Famille/Covid-19-honte-etudiants-nont-quoi-nourrir-2021-02-09-1201139845>

³ Enquête *Revenus fiscaux et sociaux en 2019* par l'INSEE.
 Champ : France métropolitaine, individus actifs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé et vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Le fait que leurs parents bénéficiaient déjà d'une distribution alimentaire ne favoriserait-il pas cette précarité alimentaire ?

Encadré n°3 : « Hérité sociale »

Afin de mettre en lumière notre questionnement à propos d'un calquage social entre parents et enfants, nous mobilisons ici un concept sociologique intitulé « l'hérité sociale ». Cette hérité sociale nous est fournie par les informations obtenues quant aux diplômés ou encore aux professions des parents, mais également par les pratiques alimentaires de ces derniers. On entend par hérité sociale le fait de ne pas avoir une mobilité sociale très élevée, lorsque la probabilité de ne pas changer de catégorie sociale par rapport à celle occupée par nos parents est alors forte.



Source et champ : Enquête universitaire sur les pratiques alimentaires des étudiants auprès des étudiants de Brest, Caen, Le Havre, Grenoble, Paris 8, Paris 10, Nantes et Tours.

Test du Khi-2 : 0 : significatif au seuil de 5%.

Lecture : 69% des personnes ayant bénéficiés d'une aide alimentaire durant leur adolescence déclarent ne plus en bénéficier actuellement.

Nous voyons qu'une majorité des étudiants qui ont répondu qu'ils ne bénéficiaient pas de cette distribution durant leur adolescence n'en bénéficient toujours pas (96%). En réalité, ils sont 31% à en avoir bénéficié durant leur adolescence et à toujours en bénéficier. 31% des étudiants interrogés entrent dans ce que nous appelons alors l'hérité sociale (**encadré n°3**).

Effets de cette précarité alimentaire sur le quotidien.

Il est nécessaire de se demander quels effets, quelles répercussions ont cette précarité alimentaire sur le quotidien des étudiants qui en souffrent.

Figure n°4 : Rapport entre fréquentation des hypermarchés discount et précarité alimentaire.

Fréquentez-vous des hypermarchés discount?			
Sautez-vous des repas par manque de moyens?	Non	Oui	Total
Non	57%	43%	100%
Oui	45%	55%	100%
Total	56%	44%	100%

Source et champ : Enquête universitaire sur les pratiques alimentaires des étudiants auprès des étudiants de Brest, Caen, Le Havre, Grenoble, Paris 8, Paris 10, Nantes et Tours.

Test du Khi-2 : 1,99639E-17 : significatif au seuil de 5%.

Lecture : 87% des étudiants interrogés qui déclarent faire leurs courses dans des supermarchés discount ne sautent pas de repas à cause de manque de moyens financiers.

Les étudiants en situation de précarité alimentaire ne fréquentent pas vraiment plus les supermarchés discount : 55% des étudiants en situation de précarité se rendent dans des supermarchés discount (**figure n°4**).

Cela pose un paradoxe : dans l'opinion commune, si l'on n'a pas les moyens d'acheter dans un supermarché dit classique, ou non discount, on se dirige plutôt vers les supermarchés dits discount.

Bibliographie

P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1964), *Les héritiers : les étudiants et la culture*.

INSEE, Enquête Revenus fiscaux et sociaux en 2019.

Denis Peiron, interview pour *La Croix*, 2021.